

Délibération 1.1
Politique Départementale de soutien des centres sociaux

Intervention de Sophie HERVE

Je ne voudrais pas être désobligeante, mais j'ai le sentiment que vos réformes ressemblent de plus en plus à celles de Macron...

Ici, vous vous engagez dans une réforme de la politique départementale en faveur des centres sociaux, visant à harmoniser le soutien du Département, en le calquant sur celui de la CAF, pour plus d'équité.

Et l'équité en question, consiste visiblement à financer 6 centres sociaux qui ne le demandaient pas, - car lorsque l'on ne sollicite pas une subvention publique c'est que l'on en a visiblement pas besoin - en réduisant les participations versées à 9 autres centres sociaux qui eux, jusqu'à preuve du contraire, en ont grand besoin...

Alors certes le crédit global est revu à la hausse (*203.270 Euros contre 178.847 Euros*), mais avec au passage une baisse cumulée de 40.473 Euros pour les 9 centres sociaux appelés à faire les frais de cette réforme.

Et pas des moindres : des centres sociaux situés dans des quartiers prioritaires de la Politique de la ville comme à Gonfreville l'Orcher ou à Neuville-les-Dieppe, 5.000 Euros en moins chacun par an sur deux ans, - 10.000 Euros à l'arrivée, Saint-Etienne-du-Rouvray, moins 500, ou situés en veille active comme à Montivilliers.

Pas de quoi être convaincu « *du rôle déterminant des centres sociaux en tant que structures de proximité au bénéfice des familles, notamment les plus fragiles, et des dynamiques de développement social des territoires* » comme avancé dans le rapport...

Critériser à partir d'une logique purement comptable, ce n'est pas prendre en compte les réalités des quartiers, des territoires, des besoins des habitants en ces périodes de bouleversement social.

De plus, vers qui d'après vous qui avez pourtant à cœur de soutenir les communes, vont se retourner les centres sociaux impactés par les baisses de financement départemental ?

Car ce n'est sûrement pas leurs fonds de roulement qui leur permettront d'amortir ces baisses si vous voyez ce que je veux dire... Elles se retourneront vers les communes évidemment.

Mais au delà de ces chiffres, c'est l'esprit qui, pour nous, n'y est pas.

Vous souhaitez désormais mécaniser le soutien apporté à ces structures en indexant le financement du Département, à un pourcentage de la prestation de service globale déterminée et versée par la CAF.

Le Département deviendrait ainsi plus un guichet comptable qu'un partenaire à l'écoute des spécificités des centres sociaux qui, par leurs activités, leurs missions, les problématiques auxquelles ils sont confrontés ou les usagers qu'ils touchent ne sont pas identiques.

Vous me répondrez sans doute que la CAF prend déjà en compte ces éléments dans ses calculs. Et bien alors, versons une subvention à la CAF et elle fera le reste si nous ne pouvons plus, par notre intervention, agir de manière adaptée et ciblée aux besoins exprimés.

Enfin, je m'interroge sur le niveau de concertation qui a précédé ce rapport. La fédération des centres sociaux comme les centres sociaux concernés ont-ils été rencontrés, associés à ce projet de réforme ?

Bref, tout cela ressemble fort à une politique étriquée, à court terme et non portée sur l'avenir, alors même que le département reste le chef de file de l'action sociale.

Il sera difficile d'en mesurer les effets négatifs sur l'éducation, la prévention, la lutte contre l'isolement et l'exclusion et mais on se doute que cela se paiera au prix fort dans les années à venir, dès lors que les moyens sont ainsi rognés.

Les Départements et les centres sociaux croisent leurs compétences pour la protection de l'enfance, la prévention, l'action sociale et l'action de proximité. Les centres sociaux méritent mieux que les baisses de financement qui leur sont promises à travers cette réforme.

Nous voterons contre ce projet et, si nous ne sommes pas entendus, nous vous demandons, pour le moins, de ne pas baisser les subventions des centres sociaux couvrant des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.